



Mon voisin avait un grillage entre nos parcelles, il a construit

Par **teys**, le **15/04/2011** à **21:00**

Bonjour,
mon voisin en campagne du Gard, dont nos parcelles se touchent, avaient un grillage séparateur. du fait qu'il empiétait sur ma propriété, j'ai déplacé son grillage. il a fait venir un médiateur qui a fait un constat à l'amiable. de 2006 à 2011, ce voisin n'a pas bougé. tout à coup il a construit un mur, en parpaings, sans me demander mon avis et en me reprenant environ 40 cms, sur la largeur devant mon entrée, il a meulé mes rochers et s'est fait des support coffré, en béton coulé.

que dois-je faire? qui contacter? j'ai écrit au maire en recommandé, qui ne me répond pas. j'ai contacté un géomètre expert, qui ne me répond pas non plus. je suis désespérée face à ce voisin.

depuis le 20 mars il a construit ce mur, y a t-il un délai pour le signaler? mais à qui? merci pour vos réponses urgentes et bien venues. .. teys.

Par **mimi493**, le **16/04/2011** à **21:56**

Il a construit chez lui ou pas ?

Par **teys**, le **17/04/2011** à **08:07**

réponse à votre question:

il a construit chez lui en empiétant de 20 cms sur ma limite sur la largeur et sur une certaine longueur.

ma question,

cela vaut-il le coup que je lutte contre ce voisin en faisant appel à un géomètre expert et avocat? ou, serai-je perdante?

Par **mimi493**, le **17/04/2011** à **13:45**

C'est à vous de voir.

Vous devez d'abord faire un bornage de votre terrain pour prouver qu'il a construit chez vous

Par **teys**, le **18/04/2011** à **09:43**

est il obligé de crépir son mur de mon coté?

Par **Solaris**, le **18/04/2011** à **20:53**

Bonjour,

Non il n'y est pas obligé.

Par **francis050350**, le **21/04/2011** à **17:30**

Bonjour ,

Effectivement demander à un géomètre expert d'intervenir (à frais partagés théoriquement , mais mieux vaut pour vous assumer la charge totale , c'est pas très cher).

Si effectivement il y a prise de possession illégale sur votre bien , c'est imprescriptible , et il s'agit d'une voie de fait , que vous pourriez si cela se confirme , attaquer par assignation d'huissier au TGI avec avocat . C'est la procédure : In fine le voisin si ce que vous dites est vrai sera obligé de détruire son mur à ses frais + dommages et intérêts (sortez le fusil pour vous défendre : c'est la guerre !)

Sinon après géomètre expert , trouver une entente ?

Par **teys**, le **23/04/2011** à **19:42**

merci pour vos réponses qui me font avancer.

Puis je vous demander si d'après ce que je vais vous dire: le géomètre expert est-il vraiment sérieux? lorsqu'il m'écrit ceci:

"je suis au regret de direpas possible de vérifier la position du mur édifié par le voisin. il faut 3 cotés sur le plan , pour définir la limite. hors le conciliateur en a positionné 1 seul...."impossible de contrôler

"consultez un avocat et intenter en justice... le tribunal tranchera... "

autrement dit je ne sais toujours pas que faire!

puis -je reprendre mon plan initial pour redonner les limites? qui alors, étaient plus importantes et là, le voisin est loin du compte!

merci pour cette suite....

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **00:42**

Vous l'avez fait venir, le géomètre ?

Par **teys**, le **24/04/2011** à **09:24**

non ,le géomètre en question m'a répondu par lettre, et ne veut pas s'engager, je suppose, car il sent le conflit.

j'ai contacté par tel, un autre, qui me demande 800 euros, sans rien avoir vu.

Je pense que c'est une histoire de fric et rien d'autre et que chacun doit soit, baisser les bras, soit aller au tribunal et payer plain pot, les avocats.

les conflits enrichissent ces braves gens.

je suis écoeuré , car personne ne me dit vraiment la vérité.

merci à vous pour votre réponse et gentillesse au suivi.

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **12:55**

Un géomètre qui va se déplacer, effectuer le bornage, oui, ça coute de l'argent

Par **teys**, le **24/04/2011** à **19:13**

oui merci

Par **teys**, le **29/04/2011** à **08:55**

puis-je peindre le mur qui me surplombe , construit par mon voisin qui ne réagit pas, après lui avoir demandé de le crépir.. depuis ma dernière lettre sympa pourtant, le voisin m'évite. il ne me parle plus. que faire?

Par **teys**, le **13/08/2011** à **13:20**

la séparation touche nos deux parcelles

Par **pat76**, le **13/08/2011** à **13:50**

Bonjour

Si une partie du mur empiète sur votre terrain, vous êtes donc en droit d'assigner votre voisin devant le TGI.

Par **mimi493**, le **13/08/2011** à **16:36**

[citation]puis-je peindre le mur qui me surplombe , construit par mon voisin qui ne réagit pas, après lui avoir demandé de le crépir.. depuis ma dernière lettre sympa pourtant, le voisin m'évite. il ne me parle plus. que faire? [/citation] non, c'est son mur.

Votre seule option est de faire faire le bornage, puis LRAR de mise en demeure de détruire son mur s'il empiète chez vous et sans effet, assignation en justice

Par **teys**, le **13/08/2011** à **18:58**

je remercie chacun de vous pour vos réponses qui me sont très utiles; je suis lasse de me bagarrer avec des parisiens qui ne respectent pas les villageois que nous sommes, ils arrivent en pays conquis, font des murs sans prévenir, ne nous saluent pas, et mme nous insultent d'être là! je suis écoeurée de voir qu'entre français on ne peut se comprendre, comment voulez vous que le monde aille bien! leur attitude me décourage de vivre dans mon havre de paix.

j'espère qu'il reste des parisien ou du 77 tout prêt qui sont plus sympas... il faudra qu'ils sachent se faire accepter dans le sud.

Par **mimi493**, le **13/08/2011** à **20:14**

[citation]je suis écoeurée de voir qu'entre français [/citation] et quel rapport avec la nationalité ?

[citation]je suis lasse de me bagarrer avec des parisiens qui ne respectent pas les villageois que nous sommes,[/citation] faut pas leur vendre alors.

Par **teys**, le **15/08/2011** à **10:44**

ne vous sentez pas visée, je ne vend rien, je parle pour moi, pour mes soucis, j'exprime mes sentiments de déception, qui hélas se confirment avec pas mal de gens de votre super ville paris et ses autres villes. chacun souffre de l'isolement en ville et viennent dans le sud pour s'enfermer aussi pour ne voir personne et ne pas s'adapter chez nous. je ne suis en aucun cas raciste. chaque être humain a sa place sur terre, j'aime tout le monde qui me respecte. j'accepte toutes les idées, mon esprit est ouvert. pardon de vous avoir choqué. je demande seulement du respect et de la reconnaissance.